

BUDGET 2012-2013

LES QUÉBÉCOIS ET LEUR REVENU DISPONIBLE

Pour un enrichissement
qui profite à tous

Papier – pages intérieures



EcoLogo



100%



Ce document est imprimé sur du papier entièrement recyclé, fabriqué au Québec, contenant 100 % de fibres postconsommation et produit sans chlore élémentaire.

Carton – couverture



NOTE

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée que pour alléger le texte.

Budget 2012-2013

LES QUÉBÉCOIS ET LEUR REVENU DISPONIBLE

Pour un enrichissement qui profite à tous

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Mars 2012

ISBN 978-2-551-25187-2 (Imprimé)

ISBN 978-2-550-64259-6 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2012

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
1. L'évolution du revenu depuis 2003 : les Québécois se sont enrichis.....	3
1.1 L'économie québécoise a progressé substantiellement.....	4
1.2 Le revenu personnel des Québécois s'est nettement amélioré	14
1.3 Conclusion	20
2. Le bilan des modifications apportées aux impôts et aux taxes : plus d'argent dans les poches des ménages	21
2.1 Le calcul effectué.....	24
2.2 Les résultats obtenus.....	29
2.3 Conclusion	43

INTRODUCTION

Dans le cadre du budget 2012-2013, le gouvernement fait le point sur l'évolution du revenu des Québécois, depuis 2003.

Le présent document répond ainsi aux questions soulevées par les citoyens concernant l'évolution de leurs revenus.

- On constate que **les Québécois se sont enrichis depuis 2003** et que **leur revenu personnel s'est nettement amélioré**, grâce à la bonne tenue de l'économie.
- Par ailleurs, en tenant compte des modifications apportées depuis 2003 aux régimes fiscaux, aux taxes et aux tarifs de garde d'enfants, **les Québécois se retrouvent en 2012 avec plus d'argent dans leurs poches.**

1. L'ÉVOLUTION DU REVENU DEPUIS 2003 : LES QUÉBÉCOIS SE SONT ENRICHIS

L'analyse des principaux indicateurs économiques conduit à une première série de constats. Depuis 2003 :

- **l'économie québécoise a substantiellement progressé.** Le chômage a baissé et le niveau de vie, mesuré par le PIB réel par habitant, a augmenté plus rapidement qu'aux États-Unis et qu'en Ontario et à un rythme comparable à celui de l'ensemble du Canada. Les écarts de niveau de vie par rapport à l'Ontario se sont réduits;
- **le revenu personnel des Québécois s'est nettement amélioré,** en raison notamment de la progression soutenue de la rémunération des salariés. Ces gains ont permis aux Québécois d'accéder à une palette plus large et plus diversifiée de biens et de services et d'améliorer ainsi leur qualité de vie.

Deux façons d'évaluer le revenu

Dans le présent document, l'évolution du revenu des Québécois est analysée sous deux angles différents.

- Dans la première partie du document, on présente l'évolution du **revenu personnel** à partir des comptes économiques. Le revenu personnel correspond à l'ensemble des revenus avant impôts des particuliers. L'évolution du revenu personnel réel par habitant tient compte des variations de l'activité économique et des prix.
- Dans la deuxième partie du document, on présente le **revenu disponible**. Il s'agit cette fois-ci du revenu restant pour chaque catégorie de ménages, une fois que l'on a tenu compte de l'impact, pour chacune de ces catégories, des régimes fiscaux, des transferts sociaux, des cotisations, des taxes et des tarifs de garde d'enfants. Le revenu disponible fait, par ailleurs, abstraction de la croissance possible du revenu au cours de la période examinée.

1.1 L'économie québécoise a progressé substantiellement

De 2003 à 2011, l'économie du Québec a progressé substantiellement. Le niveau de vie, mesuré par le PIB réel par habitant, a augmenté davantage au Québec qu'aux États-Unis et qu'en Ontario et à un rythme équivalent à celui du Canada.

□ Le produit intérieur brut réel par habitant

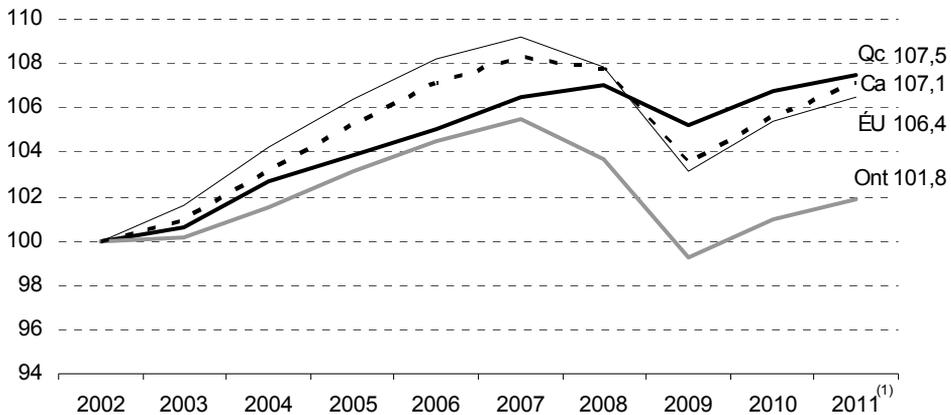
L'évolution du PIB réel par habitant est l'indicateur le plus souvent utilisé pour évaluer le niveau de vie d'une population.

On constate que, de 2003 à 2011, la croissance du PIB réel par habitant au Québec a été supérieure à celles des États-Unis et de l'Ontario, et similaire à celle du Canada.

- La croissance du PIB réel par habitant a atteint en moyenne 0,8 % par année au Québec, comparativement à 0,2 % en Ontario, 0,8 % dans l'ensemble du Canada et 0,7 % aux États-Unis.

GRAPHIQUE 1

Produit intérieur brut réel par habitant (indice, 2002 = 100)



(1) Les estimations pour l'année 2011 proviennent des prévisions économiques du ministère des Finances du Québec pour le Québec, ainsi que des prévisions du Conference Board du Canada pour l'Ontario.
Sources : Statistique Canada, Conference Board du Canada, Bureau of Economic Analysis et ministère des Finances du Québec.

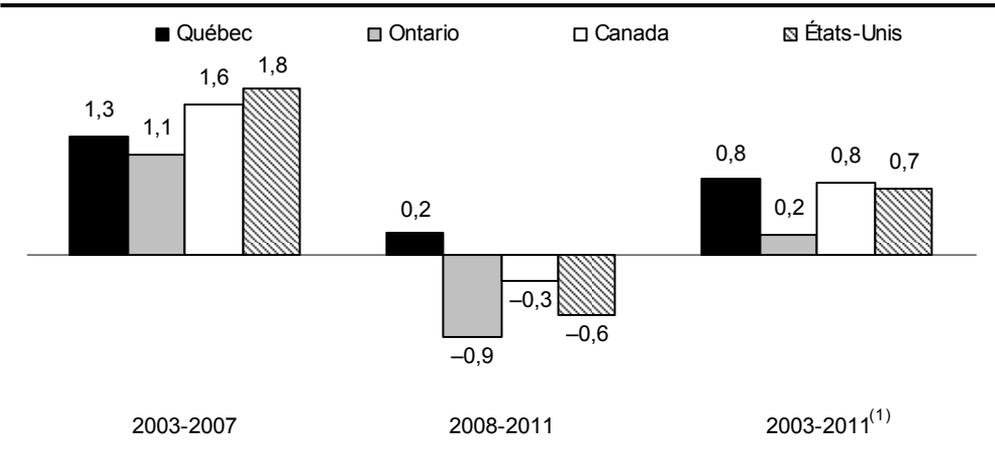
■ **Une performance remarquable durant la récession et la reprise**

Cette performance a été particulièrement remarquable durant la dernière récession et lors de la reprise économique.

- De 2008 à 2011, le PIB réel par habitant du Québec a progressé de 0,2 % annuellement.
- Le Québec s’est ainsi démarqué de ses principaux partenaires commerciaux, dont le niveau de vie a reculé au cours de la même période. De 2008 à 2011, le PIB réel par habitant a en effet diminué de 0,9 % en Ontario, de 0,3 % au Canada et de 0,6 % aux États-Unis.

GRAPHIQUE 2

Produit intérieur brut réel par habitant
(variation annuelle moyenne, en pourcentage)



(1) Les estimations pour l'année 2011 proviennent des prévisions économiques du ministère des Finances du Québec pour le Québec, ainsi que des prévisions du Conference Board du Canada pour l'Ontario.
Sources : Statistique Canada, Conference Board du Canada, Bureau of Economic Analysis et ministère des Finances du Québec.

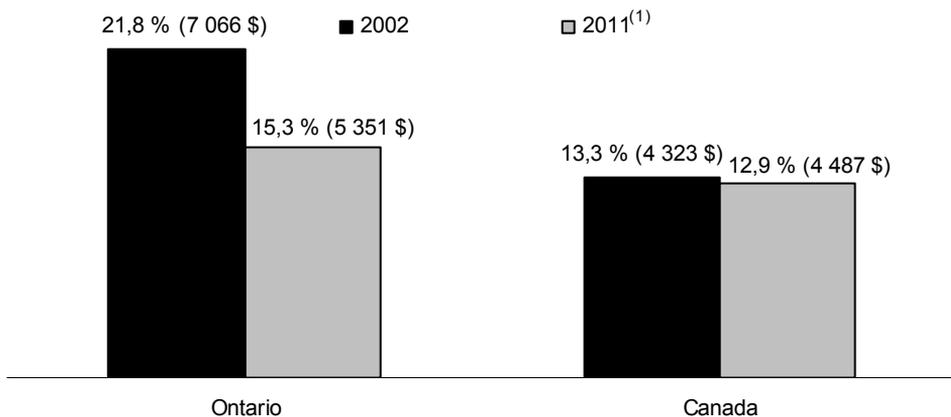
☐ Un rattrapage par rapport à l'Ontario

Grâce à la bonne tenue de son économie, le Québec a effectué un rattrapage substantiel par rapport à l'Ontario en matière de niveau de vie.

- Entre 2002 et 2011, l'écart de PIB réel par habitant entre le Québec et l'Ontario a diminué, passant de 21,8 % (7 066 \$ par rapport au Québec) à 15,3 % (5 351 \$).
- Au cours de la même période, l'écart avec l'ensemble du Canada n'a que légèrement diminué en termes relatifs. Il est passé de 13,3 % (4 323 \$) en 2002 à 12,9 % (4 487 \$) en 2011.

GRAPHIQUE 3

Écart de PIB réel par habitant avec le Québec (en dollars enchaînés de 2002 et en pourcentage)



(1) Les estimations pour l'année 2011 proviennent des prévisions économiques du ministère des Finances du Québec pour le Québec, ainsi que des prévisions du Conference Board du Canada pour l'Ontario.

Sources : Statistique Canada, Conference Board du Canada et ministère des Finances du Québec.

TABLEAU 1

Évolution du PIB réel par habitant – Écart Québec-Ontario-Canada

	2002		2011 ⁽¹⁾	
	En dollars de 2002	Écart en pourcentage ⁽²⁾	En dollars de 2002	Écart en pourcentage ⁽²⁾
Québec	32 448	—	34 882	—
Ontario	39 514	21,8	40 233	15,3
Canada	36 771	13,3	39 370	12,9

(1) L'année 2011 est estimée en utilisant les prévisions économiques du ministère des Finances du Québec pour le Québec, ainsi que la prévision du Conference Board du Canada pour l'Ontario.

(2) Écart par rapport au Québec.

Sources : Statistique Canada, Conference Board du Canada, et ministère des Finances du Québec.

❑ Une création de richesse fondée sur la progression de l'emploi

L'importante progression du niveau de vie au Québec s'explique principalement par le dynamisme du marché du travail.

— De 2003 à 2011, il s'est créé au Québec près de 400 000 emplois, soit 43 200 emplois en moyenne par année.

Le Québec a ainsi effectué un rattrapage par rapport à ses partenaires commerciaux pour ce qui est du taux de chômage et du taux d'emploi.

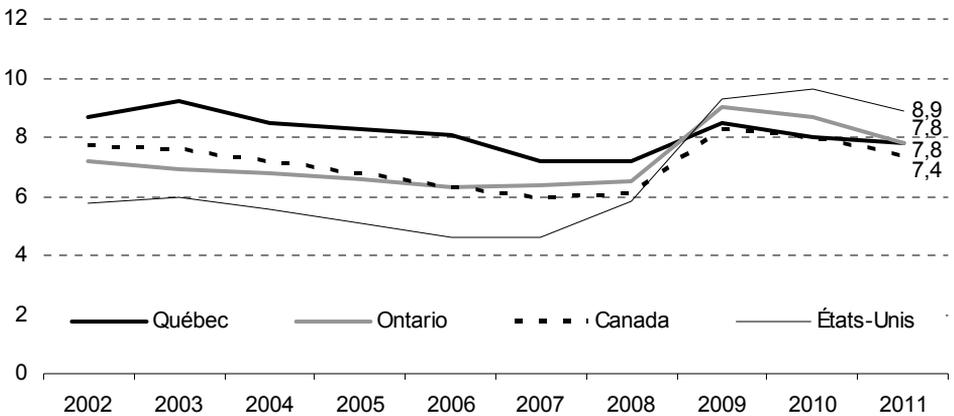
■ Le taux de chômage

De 2003 à 2011, au Québec, le taux de chômage a diminué de 0,9 point de pourcentage, passant de 8,7 % en 2002 à 7,8 % en 2011, comparativement à une baisse de 0,3 point de pourcentage dans l'ensemble du Canada.

Au cours de la même période, le taux de chômage a augmenté significativement aux États-Unis et en Ontario; la récession de 2008-2009 s'est traduite par une détérioration notable de leur marché du travail.

GRAPHIQUE 4

Évolution du taux de chômage (en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Bureau of Labor Statistics.

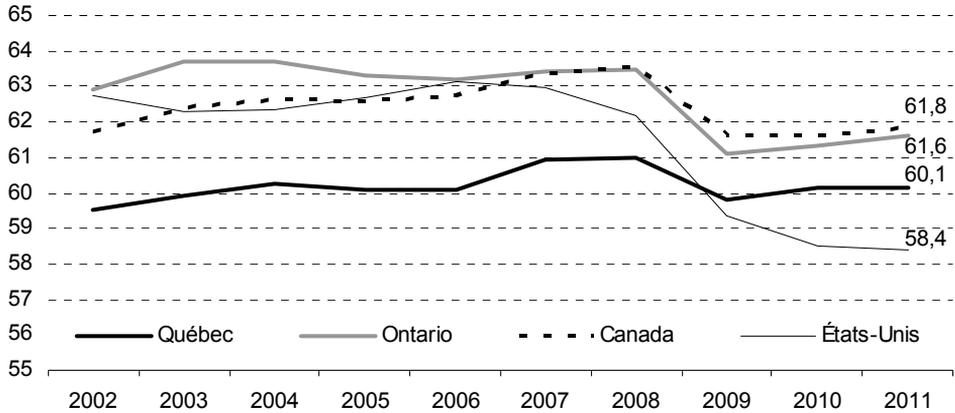
■ Le taux d'emploi

Le taux d'emploi au Québec a progressé de 0,6 point de pourcentage de 2003 à 2011, passant de 59,5 % à 60,1 % en 2011.

Cette évolution a permis au Québec de réduire l'écart de taux d'emploi avec l'Ontario et l'ensemble du Canada, et même de dépasser les États-Unis.

GRAPHIQUE 5

Évolution du taux d'emploi (en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Bureau of Labor Statistics.

■ **Des gains chez les personnes de 15 à 49 ans et plus, particulièrement chez les femmes**

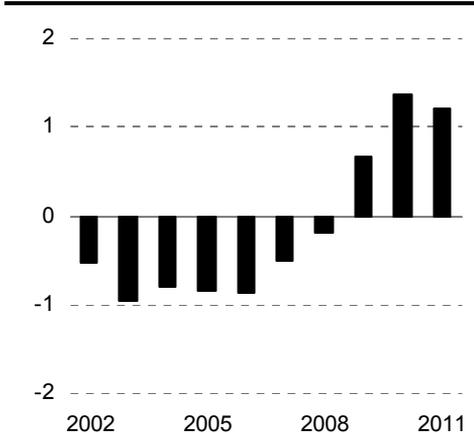
Ce rattrapage réussi par le Québec sur le marché du travail s’explique par les gains substantiels observés chez les personnes de 15 à 49 ans, et plus particulièrement chez les femmes.

- En 2006, le taux d’emploi des Québécois de 15 à 49 ans était inférieur de 0,9 point de pourcentage à celui des Canadiens.
- En 2011, le taux d’emploi des Québécois de 15 à 49 ans dépassait celui des Canadiens de 1,2 point de pourcentage.
- Cette progression a été particulièrement spectaculaire chez les femmes. L’écart de taux d’emploi entre les Québécoises et les Canadiennes de 15 à 49 ans, qui était de 0,5 point de pourcentage à l’avantage des Canadiennes en 2006, est passé à 2,7 points de pourcentage à l’avantage des Québécoises en 2011.

La progression substantielle du taux d’emploi des femmes est en bonne partie reliée aux politiques adoptées par le gouvernement afin de permettre aux femmes ayant des enfants de participer au marché du travail, grâce à un programme universel de garderies et à des politiques familiales généreuses. Elle s’explique également par les progrès réalisés dans le niveau de scolarité des femmes.

GRAPHIQUE 6

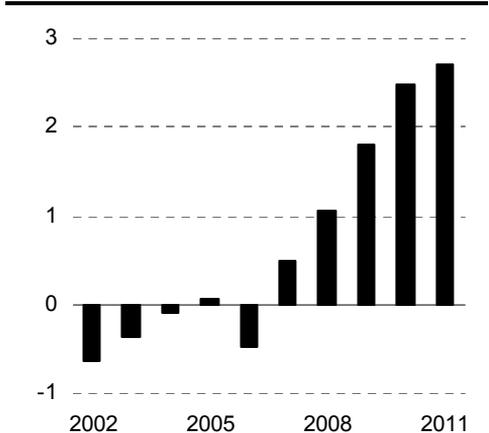
Écart du taux d’emploi entre le Québec et le Canada – Population de 15 à 49 ans
(en points de pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 7

Écart du taux d’emploi entre le Québec et le Canada – Femmes de 15 à 49 ans
(en points de pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ L'évolution des investissements des gouvernements et des entreprises

La bonne performance économique du Québec s'explique non seulement par la progression de l'emploi, mais également par l'effet des investissements – en particulier ceux des gouvernements, qui ont fortement augmenté ces dernières années.

■ Une forte croissance des investissements des gouvernements

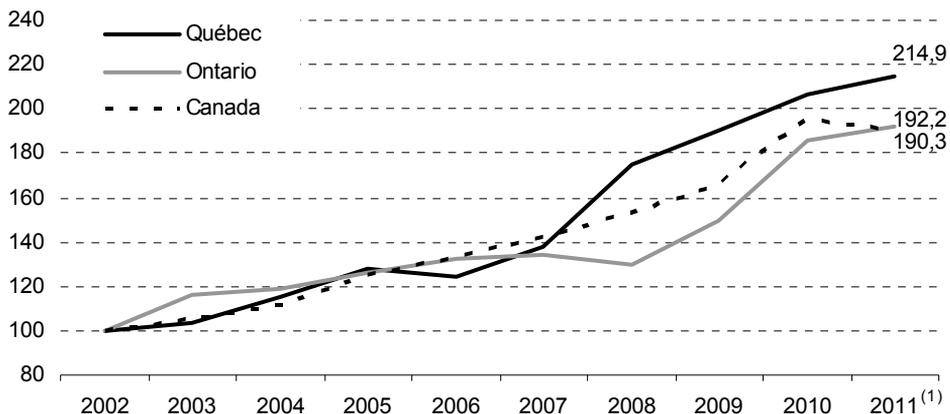
De 2003 à 2011, le Québec a connu une croissance des investissements des gouvernements plus forte que celle observée en Ontario et dans l'ensemble du Canada. Cette croissance s'est établie à 115 % au Québec, comparativement à 92 % en Ontario et à 90 % dans l'ensemble du Canada.

- Le gouvernement du Québec a été l'un des premiers dans les pays développés à accélérer son plan d'investissements, alors que commençait l'une des plus graves récessions de l'après-guerre.
- Le Plan québécois des infrastructures, lancé en 2007, a pu ainsi jouer son plein rôle sur le plan conjoncturel alors que la récession affectait nos partenaires économiques. Les investissements massifs du gouvernement ont directement contribué à soutenir l'économie.
- En plus de son effet conjoncturel, le Plan québécois des infrastructures aura des effets sur l'économie du Québec à long terme. Il contribuera à augmenter la productivité et permettra aux générations futures de bénéficier d'infrastructures de qualité.

GRAPHIQUE 8

Investissements réels des gouvernements

(indice, 2002 = 100)



(1) Les estimations pour l'année 2011 proviennent des prévisions économiques du ministère des Finances du Québec pour le Québec, ainsi que des prévisions du Conference Board du Canada pour l'Ontario.

Sources : Statistique Canada, Conference Board du Canada et ministère des Finances du Québec.

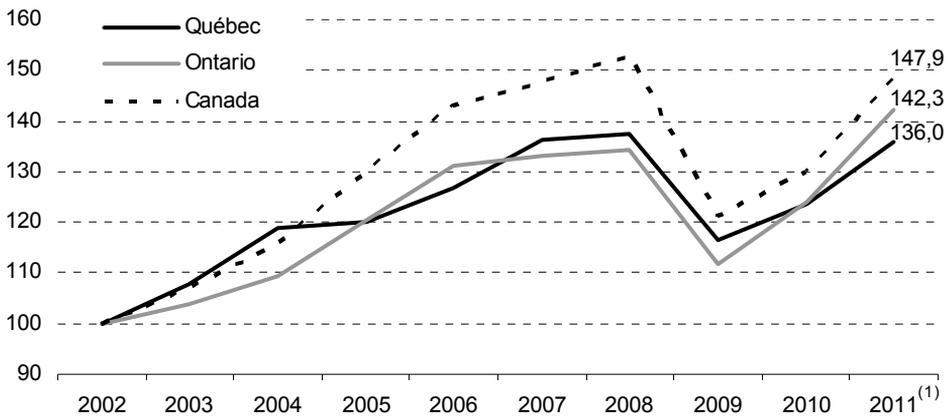
■ Les investissements des entreprises

Pour ce qui est des investissements non résidentiels des entreprises, le Québec a connu une croissance légèrement plus faible que l'Ontario et que le Canada, de 2003 à 2011.

- En Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador, l'activité pétrolière et gazière a provoqué une forte hausse des investissements.
- L'écart de croissance entre le Québec et le Canada a tout de même diminué de façon importante après 2008.

GRAPHIQUE 9

Investissements non résidentiels réels des entreprises (indice, 2002 = 100)



(1) Les estimations pour l'année 2011 proviennent des prévisions économiques du ministère des Finances du Québec pour le Québec, ainsi que des prévisions du Conference Board du Canada pour l'Ontario.
Sources : Statistique Canada, Conference Board du Canada et ministère des Finances du Québec.

■ Les intentions d'investissements privés : des perspectives favorables pour le Québec

Les perspectives des investissements des entreprises demeurent néanmoins très favorables pour 2012 et 2013, notamment avec les importants projets prévus ou en cours de réalisation dans le nord du Québec.

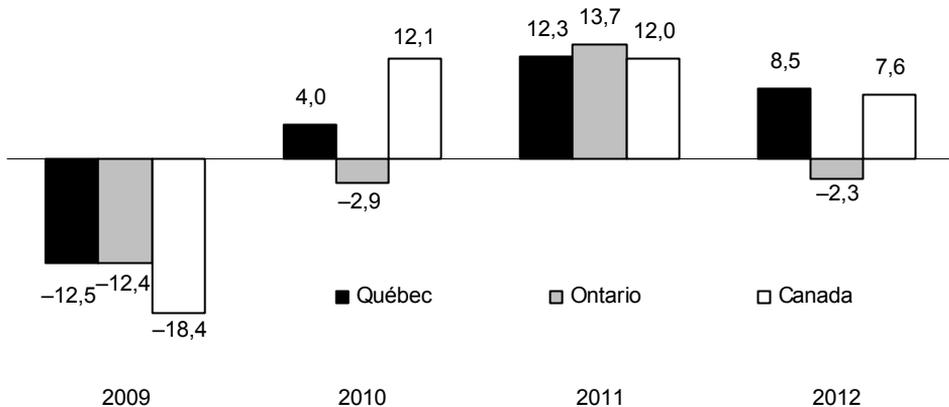
Selon les données de l'enquête annuelle de février 2012 de Statistique Canada, portant sur les intentions d'investissements privés et publics, la croissance des investissements non résidentiels privés devrait atteindre 8,5 % au Québec en 2012. Cette progression est supérieure à celle du Canada (7,6 %), alors qu'en Ontario on prévoit une baisse de 2,3 %.

- Les perspectives des investissements au Québec sont particulièrement favorables dans certains secteurs, tels que les mines, le pétrole et le gaz (62 %), le transport et entreposage (19,2 %) et les services publics (18,9 %).
- Les investissements miniers devraient atteindre 4,4 milliards de dollars en 2012, soit le niveau le plus élevé jamais observé au Québec.
- Les investissements manufacturiers devraient s'établir, quant à eux, à plus de 5 milliards de dollars pour une deuxième année consécutive.

GRAPHIQUE 10

Intentions d'investissements non résidentiels privés

(variation en pourcentage, en termes nominaux)



Source : Statistique Canada, Enquête sur les intentions d'investissements privés et publics, février 2012.

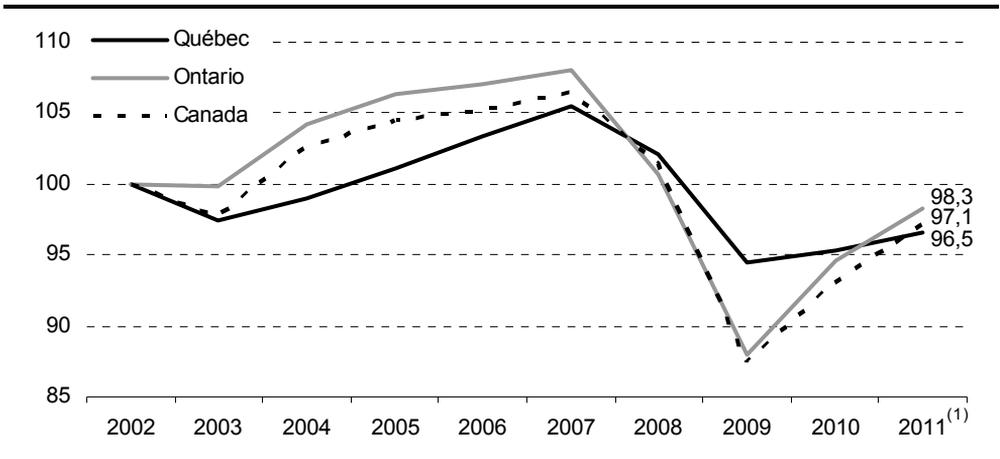
❑ Les exportations

Les exportations n'ont pas joué un rôle aussi important que le marché de l'emploi et les investissements des gouvernements, dans la croissance de l'économie québécoise observée depuis 2003.

- De 2003 à 2011, les exportations ont reculé d'environ 3 % au cumulatif au Québec, en Ontario et au Canada.
- Cette évolution s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs. Au cours de la même période, les entreprises manufacturières ont dû composer avec la vigueur du dollar canadien et une concurrence accrue de la part des pays émergents.
 - La concurrence de la Chine et les effets de la récession sur plusieurs de nos partenaires commerciaux ont particulièrement affecté les entreprises manufacturières du Québec et de l'Ontario.

GRAPHIQUE 11

Exportations totales réelles (indice, 2002 = 100)



(1) Les estimations pour l'année 2011 proviennent des prévisions économiques du ministère des Finances du Québec pour le Québec, ainsi que des prévisions du Conference Board du Canada pour l'Ontario.
Sources : Statistique Canada, Conference Board du Canada et ministère des Finances du Québec.

1.2 Le revenu personnel des Québécois s'est nettement amélioré

La bonne tenue de l'économie québécoise depuis 2003 s'est répercutée sur le revenu personnel des Québécois, qui correspond à l'ensemble des revenus des ménages avant impôts.

□ Une croissance plus élevée qu'en Ontario et qu'aux États-Unis

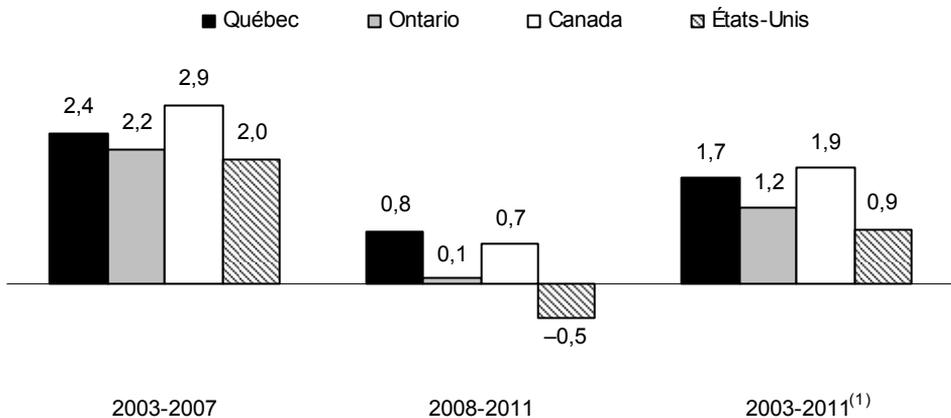
De 2003 à 2011, la croissance du revenu personnel réel par habitant a été plus élevée au Québec qu'en Ontario et qu'aux États-Unis.

En effet, la croissance annuelle du revenu personnel des Québécois a atteint 1,7 %, comparativement à 1,2 % en Ontario et à 0,9 % aux États-Unis. Elle a été légèrement plus faible que l'augmentation observée pour l'ensemble du Canada, soit 1,9 %.

Cette dynamique s'explique principalement par la progression des revenus du travail, soutenus par la bonne tenue de l'emploi.

GRAPHIQUE 12

Revenu personnel réel par habitant (variation annuelle moyenne, en pourcentage)



(1) Les estimations pour l'année 2011 proviennent des prévisions économiques du ministère des Finances du Québec pour le Québec, ainsi que des prévisions du Conference Board du Canada pour l'Ontario.
Sources : Statistique Canada, Conference Board du Canada, Bureau of Economic Analysis et ministère des Finances du Québec.

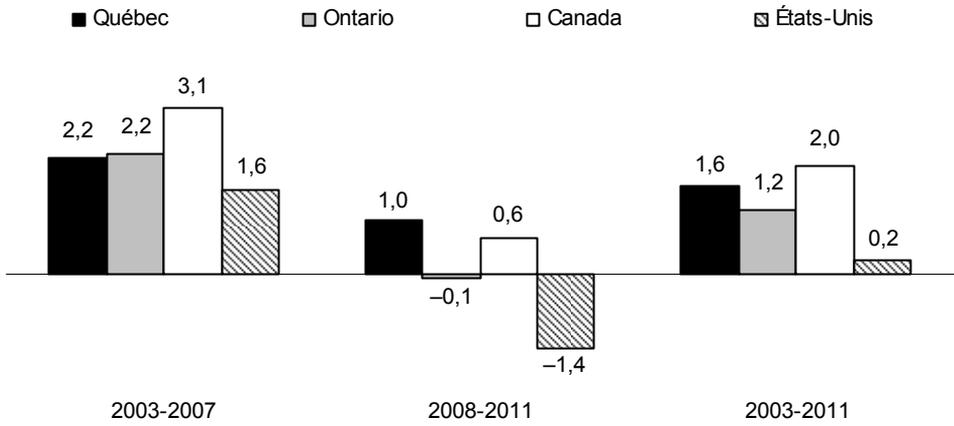
❑ La rémunération réelle des salariés

La rémunération réelle des salariés par habitant, la composante la plus importante du revenu personnel, a progressé de 1,6 % annuellement au Québec de 2003 à 2011.

Il s'agit d'une croissance supérieure à celle de l'Ontario (1,2 %) et des États-Unis (0,2 %).

GRAPHIQUE 13

Rémunération réelle des salariés par habitant (variation annuelle moyenne, en pourcentage)



(1) Les estimations pour l'année 2011 proviennent des prévisions économiques du ministère des Finances du Québec pour le Québec, ainsi que des prévisions du Conference Board du Canada pour l'Ontario.
Sources : Statistique Canada, Conference Board du Canada, Bureau of Economic Analysis et ministère des Finances du Québec.

Une hausse importante du salaire minimum au Québec depuis 2003

L'augmentation régulière du salaire minimum permet de faire profiter les salariés dont le revenu est le plus bas de l'enrichissement collectif.

La hausse annoncée pour le 1^{er} mai 2012

Le gouvernement a annoncé, en décembre dernier, que le taux du salaire minimum sera augmenté de 0,25 \$ afin de le porter à 9,90 \$ l'heure à compter du 1^{er} mai 2012.

Quelque 255 000 travailleurs, dont près de 155 000 femmes, bénéficieront de cette hausse.

Les augmentations du salaire minimum décidées par le gouvernement depuis 2003

Ainsi, depuis 2003, le gouvernement du Québec aura augmenté le taux du salaire minimum chaque année. Ce taux aura progressé de près de 36 %, passant de 7,30 \$ à 9,90 \$ l'heure.

En comparaison, l'indice des prix à la consommation aura augmenté d'environ 18 % sur la même période.

La hausse du taux du salaire minimum a donc été deux fois plus importante que celle des prix. Ceci témoigne de la volonté du gouvernement d'améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs les moins rémunérés et d'accroître l'incitation au travail.

❑ Un véritable « cercle vertueux »

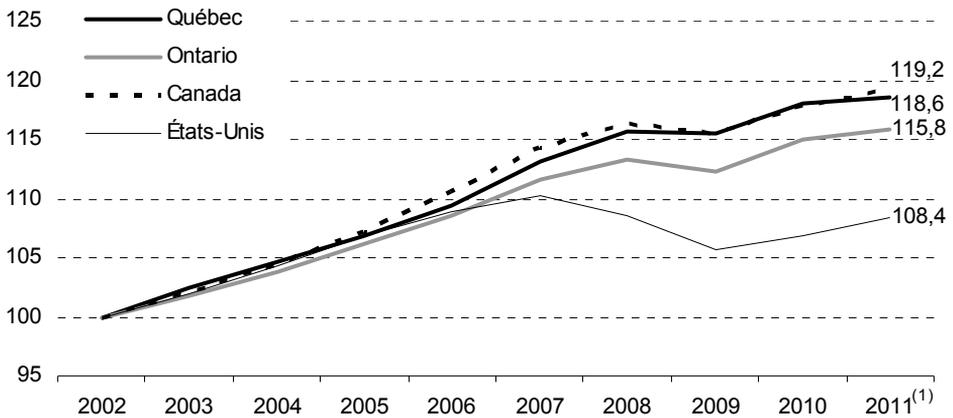
La croissance économique du Québec s'est répercutée sur le revenu personnel des Québécois, qui ont directement profité de cet enrichissement collectif.

À son tour, l'augmentation du revenu personnel a entraîné la croissance de la consommation, stimulant la demande intérieure et favorisant la croissance économique. De 2003 à 2011, le Québec a donc vécu un véritable « cercle vertueux », le revenu personnel, stimulé par la croissance, devenant à son tour un moteur de la croissance.

- De 2003 à 2011, au Québec, la consommation par habitant a crû en moyenne de 1,9 % annuellement.
- Il s'agit d'une croissance supérieure à celle de l'Ontario (1,6 %) et des États-Unis (0,9 %) et équivalente à celle du Canada.

GRAPHIQUE 14

Consommation réelle par habitant (indice, 2002 = 100)



(1) Les estimations pour l'année 2011 proviennent des prévisions économiques du ministère des Finances du Québec pour le Québec, ainsi que des prévisions du Conference Board du Canada pour l'Ontario.

Sources : Statistique Canada, Conference Board du Canada, Bureau of Economic Analysis et ministère des Finances du Québec.

■ La croissance des investissements immobiliers

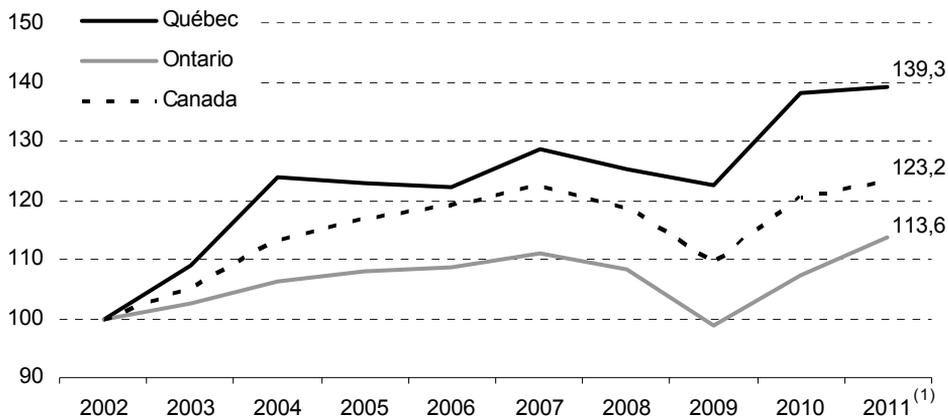
La croissance du revenu personnel dont les Québécois ont bénéficié durant la période a favorisé l'accès à la propriété, comme en témoigne la forte progression des investissements résidentiels.

En effet, au cours de la période 2003-2011, le Québec a connu une croissance cumulative de 39 % des investissements résidentiels, comparativement à une croissance de 23 % au Canada et de 14 % en Ontario.

GRAPHIQUE 15

Investissements résidentiels réels

(indice, 2002 = 100)



(1) Les estimations pour l'année 2011 proviennent des prévisions économiques du ministère des Finances du Québec pour le Québec, ainsi que des prévisions du Conference Board du Canada pour l'Ontario.

Sources : Statistique Canada, Conference Board du Canada et ministère des Finances du Québec.

L'indice « Vivre mieux » : le Québec au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE

Le PIB et ses composantes mesurent le succès économique. Afin d'élargir cette perspective et de mesurer le degré de « bien-être » d'une population, l'OCDE a proposé un nouvel indice, l'indice Vivre mieux. Outre les variables économiques habituelles, cet indice prend en compte des facteurs qualitatifs importants tels le niveau de scolarité, l'état de santé, la conciliation entre la vie et le travail, le taux de chômage de long terme, le taux d'emploi des femmes avec enfants, la sécurité des personnes et la qualité de l'environnement.

Une étude récente vise à appliquer au Québec la méthodologie proposée par l'OCDE. L'étude a été rendue publique par MM. Luc Godbout et Marcelin Joanis, dans le cadre de l'ouvrage *Le Québec économique 2011*, édité par le Centre interuniversitaire de recherche en analyse (CIRANO). Les deux chercheurs ont calculé l'indice Vivre mieux pour le Québec, et ont comparé les résultats obtenus à l'indice Vivre mieux des différents pays de l'OCDE.

Les résultats sont spectaculaires :

- à partir des 20 indicateurs définis, le Québec se trouve 18 fois sur 20 au-dessus de la moyenne des 34 pays de l'OCDE;
- les chercheurs ont ensuite procédé à trois types de classement, en variant la pondération effectuée; dans les trois cas, le Québec occupe la première ou la deuxième position.

1.3 Conclusion

Depuis 2003, grâce à la bonne tenue de l'économie, le niveau de vie au Québec a progressé autant qu'au Canada et davantage qu'aux États-Unis et qu'en Ontario. Cette progression a entraîné notamment une nette amélioration du revenu personnel des Québécois.

Avant même la récession de 2008-2009, la croissance du revenu personnel réel par habitant était plus élevée au Québec qu'en Ontario et qu'aux États-Unis. Cette performance du Québec s'explique principalement par l'évolution positive du marché de l'emploi.

De plus, le Québec a mieux traversé la dernière récession que ses partenaires économiques.

L'impact de l'augmentation du revenu personnel sur la consommation et la demande intérieure a favorisé un « cercle vertueux » ayant directement bénéficié aux Québécois.

2. LE BILAN DES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX IMPÔTS ET AUX TAXES : PLUS D'ARGENT DANS LES POCHEs DES MÉNAGES

Une autre façon d'évaluer l'évolution du revenu des Québécois consiste à mesurer l'impact concret, à l'échelle d'un ménage, des décisions prises en matière d'impôt, de taxes et de tarification.

❑ Une augmentation du revenu disponible

On arrive ici à un deuxième constat : pour un revenu et une situation familiale donnés, et en tenant compte des modifications apportées depuis 2003 aux régimes fiscaux, aux taxes et aux tarifs de garde d'enfants, les ménages québécois se retrouvent en 2012 avec plus d'argent dans leurs poches.

- Des décisions majeures ont été prises par le gouvernement depuis 2003, afin d'améliorer le revenu disponible des Québécois. Malgré les mesures qu'il a également fallu prendre pour rétablir l'équilibre financier, les Québécois bénéficient au total d'une augmentation de leur revenu disponible.
- Les travaux de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke donnent un éclairage supplémentaire, en comparant la charge fiscale nette des Québécois à celle des pays du G7. Les auteurs de ces travaux concluent que les Québécois bénéficient d'une charge fiscale nette plus faible que la moyenne des pays du G7, que les familles du Québec sont soumises à une fiscalité plus avantageuse et que le régime fiscal québécois est plus progressif.

❑ Les analyses effectuées

On trouvera ci-après le détail des analyses effectuées afin de dresser le bilan des modifications apportées aux impôts et aux taxes, à l'échelle des ménages.

- Le **calcul effectué** prend en compte les modifications apportées aux régimes fiscaux, aux transferts sociaux, aux cotisations, aux taxes et aux tarifs de garde d'enfants de 2003 à 2012.
- Les **résultats obtenus** sont présentés sous forme de « cas-types », correspondant à différentes situations que l'on rencontre dans la société.

Le concept de charge fiscale nette et les résultats obtenus

En juin 2011, la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke rendait publique pour la troisième fois une comparaison de la charge fiscale nette du Québec avec celle des pays du G7, pour différents niveaux de revenus et diverses situations familiales.

Les travaux ont été effectués sous la responsabilité conjointe de M. Luc Godbout, de M^{me} Suzie St-Cerny et de M. Michaël Robert-Angers.

Le concept

La méthode de la charge fiscale nette est fondée sur une approche développée par l'OCDE. Elle consiste, pour un niveau de revenu défini, à calculer un indicateur tenant compte :

- de l'impôt à payer (ex. : fédéral et provincial);
- des cotisations sociales (ex. : cotisation au Régime de rentes du Québec et à l'assurance-emploi);
- des transferts dont bénéficient les contribuables d'un pays (ex. : Soutien aux enfants, prime au travail et prestation fiscale canadienne pour enfants).

La charge fiscale nette est exprimée en pourcentage du revenu moyen d'un pays pour différents cas-types et niveaux de revenus.

Elle ne considère pas les taxes indirectes, lesquelles ne font pas partie du régime fiscal des particuliers.

Les principaux constats

- Les Québécois bénéficient d'une charge fiscale nette plus faible que la moyenne des pays du G7.
- Les familles du Québec bénéficient d'une fiscalité plus avantageuse qu'ailleurs.
- Le régime fiscal québécois est plus progressif, avantageant ainsi les contribuables à faible revenu.

Le concept de charge fiscale nette et les résultats obtenus (suite)

Une charge fiscale nette sous la moyenne des pays du G7

Selon les auteurs, même si en 2009 le Québec se caractérise par l'imposition des revenus en proportion du PIB la plus lourde du G7, il demeure compétitif en maintenant une charge fiscale nette sous la moyenne des pays du G7.

Dans tous les cas présentés, la charge fiscale nette au Québec en 2009 se situe sous la moyenne des pays du G7. La charge fiscale nette est en fait la plus faible de l'ensemble des pays du G7 sept fois sur quinze, notamment pour les familles à faible ou à moyen revenu.

Un régime fiscal avantageant les familles

Pour ce qui est de la charge fiscale nette, la présence d'enfants dans un ménage entraîne des bénéfices jusqu'à deux fois plus importants au Québec que pour la moyenne des pays du G7.

Charge fiscale nette selon le type de ménage – 2009

(en points de pourcentage)

	Un adulte (100 % du salaire moyen)		Deux adultes (100 % + 67 % du salaire moyen)	
	Moyenne G7	Québec	Moyenne G7	Québec
Aucun enfant	26,9	24,7	25,8	22,9
Deux enfants	16,7	0,3	21,2	14,7
Réduction de la charge	-10,2	-24,4	-4,6	-8,2
Écart – Québec et moyenne G7	2,39 fois plus		1,78 fois plus	

Note : Plus la réduction de la charge fiscale nette entre un ménage sans enfants et un ménage ayant deux enfants est élevée, plus le régime fiscal est avantageux pour les familles.

2.1 Le calcul effectué

Le calcul effectué est le suivant :

- pour un revenu donné et une situation familiale définie, on applique les modifications apportées depuis 2003 à la fiscalité québécoise et fédérale, ainsi que les augmentations de taxes et de tarifs de garde d'enfants;
- pour avoir un portrait exact, on a tenu compte des mesures annoncées et prenant effet en 2012.

De nombreuses initiatives

Le gouvernement a pris de nombreuses initiatives concernant les régimes fiscaux, les taxes et les tarifs.

Les ménages québécois ont bénéficié d'un ensemble de mesures fiscales qui ont augmenté leur revenu disponible.

- Ces mesures visaient à aider les familles, à diminuer la pauvreté et à soutenir la croissance économique.
- Parmi les mesures mises en place par le gouvernement du Québec, on peut ainsi rappeler le Soutien aux enfants, la prime au travail, la déduction pour les travailleurs, la baisse d'impôt de 950 millions de dollars en janvier 2008 et le crédit d'impôt pour la solidarité.
- Des allègements fiscaux ont également été mis en place par le gouvernement fédéral.

Principales mesures des budgets depuis 2003

La baisse d'impôt du 1^{er} janvier 2008 : 950 millions de dollars

La baisse d'impôt mise en œuvre par le gouvernement le 1^{er} janvier 2008 a eu une forte incidence sur la situation fiscale des particuliers. Elle représente un allègement de la charge fiscale de 950 millions de dollars, calculé sur une pleine année.

La déduction pour les travailleurs : 588 millions de dollars

La déduction pour les travailleurs a été mise en place en deux étapes.

- Dans le budget 2005-2006, la déduction a été fixée à 500 \$.
- Dans le budget 2006-2007, elle a été portée à 1 000 \$. Depuis, elle est indexée chaque année.

La mesure a représenté un allègement fiscal évalué respectivement à 300 millions de dollars et à 288 millions de dollars pour chacune des deux initiatives – soit globalement 588 millions de dollars sur une pleine année. Cette déduction correspond à un montant égal à 6 % du revenu de travail admissible d'un particulier, jusqu'à concurrence d'un maximum de 1 075 \$ en 2012.

Le Soutien aux enfants : une augmentation de 547 millions de dollars qui a permis de porter le soutien actuel à 2,1 milliards de dollars

Depuis le budget 2004-2005, les familles québécoises peuvent compter sur une aide financière plus généreuse. Le Soutien aux enfants a remplacé et bonifié les mesures de même nature existant auparavant.

Au titre du Soutien aux enfants, les familles reçoivent annuellement un peu plus de 2,1 milliards de dollars. En 2005, lors de la mise en place de la mesure, celle-ci représentait une augmentation de 547 millions de dollars par rapport aux allocations précédemment versées.

La prime au travail : 304 millions de dollars

Mise en place dans le cadre du budget 2004-2005, la prime au travail récompense depuis 2005 l'effort de travail des travailleurs à faible ou à moyen revenu, qu'ils aient ou non des enfants.

En 2005, la prime au travail représentait un soutien fiscal additionnel de 304 millions de dollars par année pour les travailleurs.

L'indexation des mesures et des tables d'imposition : 2,7 milliards de dollars

Depuis 2003, le gouvernement a procédé à l'indexation des mesures mises en place, cette indexation s'ajoutant à celle des tables d'imposition. Cela signifie que l'allègement fiscal résultant des mesures que l'on vient de présenter a augmenté en raison de l'indexation.

Pour une pleine année, les indexations appliquées après 2003 représentent un allègement fiscal de 2,7 milliards de dollars.

Principales mesures des budgets depuis 2003 (suite)

Un crédit d'impôt pour la solidarité : une hausse de 510 millions de dollars qui porte l'aide accordée à 1,4 milliard de dollars pour 2,7 millions de ménages

Le crédit d'impôt pour la solidarité est entré en vigueur en juillet 2011. Il remplace trois crédits d'impôt, soit :

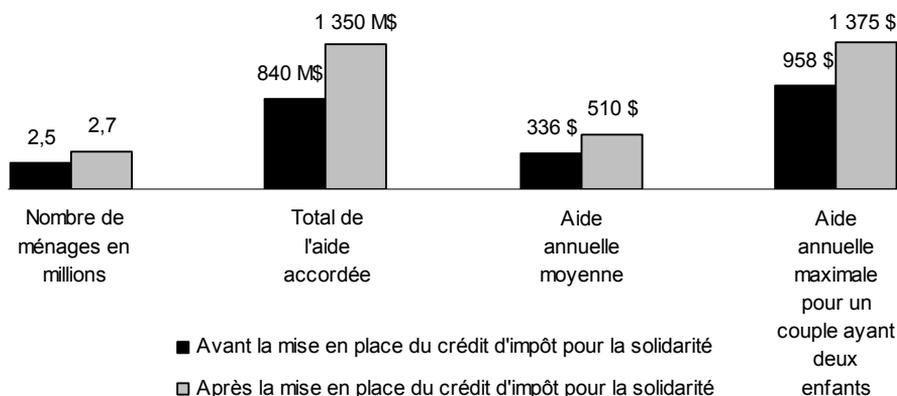
- le crédit d'impôt remboursable pour la taxe de vente du Québec;
- le remboursement d'impôts fonciers;
- le crédit d'impôt pour particulier habitant un village nordique.

En 2012, le crédit d'impôt pour la solidarité offre aux ménages un soutien de 1 350 millions de dollars, ce qui représente 510 millions de dollars de plus que l'aide accordée par les trois crédits d'impôt qu'il remplace.

- Le nombre de ménages bénéficiaires atteint 2,7 millions.
- L'aide moyenne est de 510 \$.
- Le montant maximum pour un couple ayant deux enfants est de 1 375 \$.

Ainsi, à termes, un couple ayant deux enfants sera pleinement compensé, et ce, jusqu'à un revenu d'environ 32 700 \$.

Nombre de ménages et coût des crédits d'impôt – Situation avant et après la mise en place du crédit d'impôt pour la solidarité



❑ Des initiatives pour le plan de retour à l'équilibre

Les ménages ont également subi les contrecoups de la pire crise financière depuis 1930.

- Dans le cadre de l'effort requis pour retrouver d'ici 2013-2014 l'équilibre budgétaire et réduire ainsi le poids de l'endettement public, les ménages ont dû supporter certains coûts additionnels, réduisant d'autant l'augmentation de leur revenu disponible.
- L'objectif était d'assurer un financement adéquat des services publics, de réduire le poids de la dette, d'améliorer l'équité intergénérationnelle et de rétablir la santé des finances publiques, après le déficit dû à la récession.
- Les ménages ont ainsi dû faire face à la hausse de cotisations québécoises et fédérales – celles de l'assurance-emploi, du Régime québécois d'assurance parentale et du Régime de rentes du Québec – à l'augmentation de la TVQ et de la taxe sur l'essence et à la contribution santé.

Le calcul du revenu disponible prend en compte ces modifications apportées aux régimes fiscaux, aux taxes et aux tarifs de garde d'enfants, quel que soit le sens dans lequel elles ont évolué, pour la période 2003-2012.

Mesures du Plan de retour à l'équilibre budgétaire ayant un impact sur le revenu des ménages

Le Québec, à l'instar de ses partenaires économiques, a été confronté à une récession économique en fin d'année 2008. Le gouvernement a alors agi afin de rétablir rapidement l'équilibre budgétaire dès l'an prochain (2013-2014).

Pour ce faire, il a introduit de nouvelles mesures afin d'éliminer le déficit.

Hausses de la taxe de vente

- Augmentation de 1 point de pourcentage du taux de la TVQ le 1^{er} janvier 2011.
- Deuxième augmentation du taux de la TVQ, également de 1 point de pourcentage, effective depuis le 1^{er} janvier 2012.

Hausse de la taxe sur les carburants

- Augmentation du taux de la taxe sur les carburants afin de résorber le déficit anticipé du Fonds des infrastructures routières et de transport en commun (FORT) :
 - hausse de 1 cent le litre le 1^{er} avril de chaque année pour les années 2010 à 2013 inclusivement.

Contribution santé

- Instauration, à compter du 1^{er} juillet 2010, d'une contribution santé, de :
 - 25 \$ par adulte en 2010;
 - 100 \$ par adulte en 2011;
 - 200 \$ par adulte en 2012.

Crédit d'impôt pour la solidarité

Afin de protéger les ménages à faible revenu, le gouvernement a mis en place le crédit d'impôt pour la solidarité, assurant ainsi la pleine compensation des hausses de taxes et de la contribution santé auprès des plus démunis.

Ce crédit d'impôt profitera à 2,7 millions de ménages afin de faire face aux impacts du Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

2.2 Les résultats obtenus

Lorsqu'on fait le bilan de ces mesures, on constate que les ménages québécois se retrouvent avec plus d'argent aujourd'hui dans leurs poches qu'ils n'en avaient en 2003, en tenant compte des hausses de taxes annoncées dans le budget 2010-2011.

TABLEAU 2

Variation du revenu disponible incluant l'impact des mesures du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour les ménages – 2003-2012 (en dollars)

	Revenu total			
	25 000	50 000	75 000	100 000
Couple ayant deux enfants	10 999	5 406	6 255	4 275
Couple ayant un enfant	8 235	3 422	4 396	3 172
Couple sans enfants	2 867	1 474	2 656	2 240
Famille monoparentale ayant deux enfants	6 689	5 255	6 057	5 135
Famille monoparentale ayant un enfant	5 764	3 702	4 348	4 055
Personne seule	1 172	1 135	2 094	2 569

☐ Un couple ayant deux enfants et deux revenus de travail

Au cours de la période 2003-2012, le revenu disponible d'un couple ayant deux enfants et deux revenus de travail a augmenté :

- de 5 406 \$ ou de 13,9 %, si le revenu total est de 50 000 \$;
- de 4 275 \$ ou de 6,5 %, si le revenu total est de 100 000 \$.

GRAPHIQUE 16

Une hausse importante du revenu disponible pour un couple ayant deux enfants

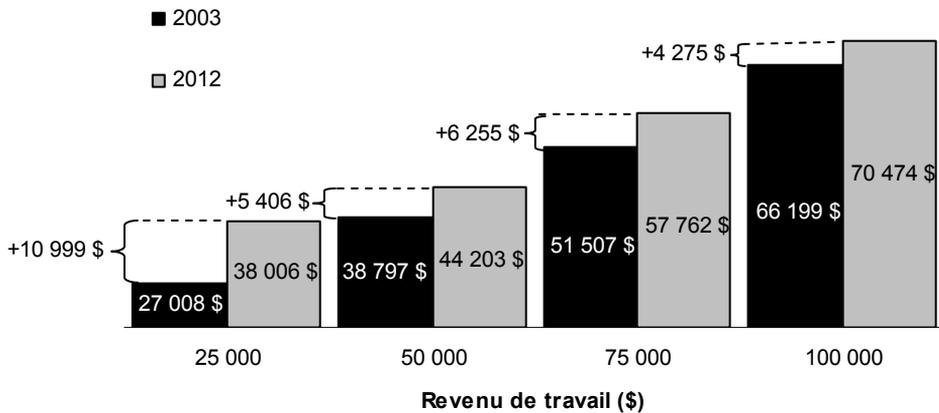


TABLEAU 3

Variation du revenu disponible incluant l'impact des mesures du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour un couple ayant deux enfants⁽¹⁾ et deux revenus de travail – 2003-2012
(en dollars)

Revenu disponible net des hausses de taxes pour 2012								
Revenu total	Revenu disponible 2003	Allège-ments depuis 2003 ⁽²⁾	Crédit solidarité	Crédit TVQ et RIF ⁽³⁾	Hausse de taxes ⁽⁴⁾	Contri-bution santé	Après budget	Variation 2003-2012
25 000	27 008	10 811	1 375	-722	-465	—	38 006	10 999 40,7 %
30 000	28 954	11 369	1 375	-722	-493	—	40 483	11 528 39,8 %
50 000	38 797	5 952	406	—	-551	-400	44 203	5 406 13,9 %
75 000	51 507	7 348	—	—	-694	-400	57 762	6 255 12,1 %
100 000	66 199	5 494	—	—	-819	-400	70 474	4 275 6,5 %
125 000	80 942	5 299	—	—	-954	-400	84 887	3 945 4,9 %
150 000	94 726	6 888	—	—	-1 089	-400	100 124	5 398 5,7 %
175 000	108 299	8 031	—	—	-1 216	-400	114 714	6 415 5,9 %

(1) Enfants âgés de 3 ans et 4 ans, fréquentant tous les deux un centre de la petite enfance.

(2) En tenant compte de la fiscalité du Québec, avant les mesures du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, de la fiscalité fédérale, des cotisations (assurance-emploi, Régime québécois d'assurance parentale, Régime de rentes du Québec, prime du régime d'assurance médicaments du Québec) et des tarifs de garde à contribution réduite (hausse de 5 \$ à 7 \$).

(3) Crédit d'impôt remboursable pour la taxe de vente du Québec et remboursement d'impôts fonciers.

(4) Hausse de 2 % de la TVQ et de 3 ¢/litre de la taxe sur l'essence.

☐ Un couple ayant un enfant et deux revenus de travail

Toujours au cours de la période 2003-2012, le revenu disponible d'un couple ayant un enfant et deux revenus de travail a augmenté :

- de 3 422 \$ ou de 8,9 %, si le revenu est de 50 000 \$;
- de 3 172 \$ ou de 4,8 %, si le revenu est de 100 000 \$.

GRAPHIQUE 17

Une hausse importante du revenu disponible pour un couple ayant un enfant

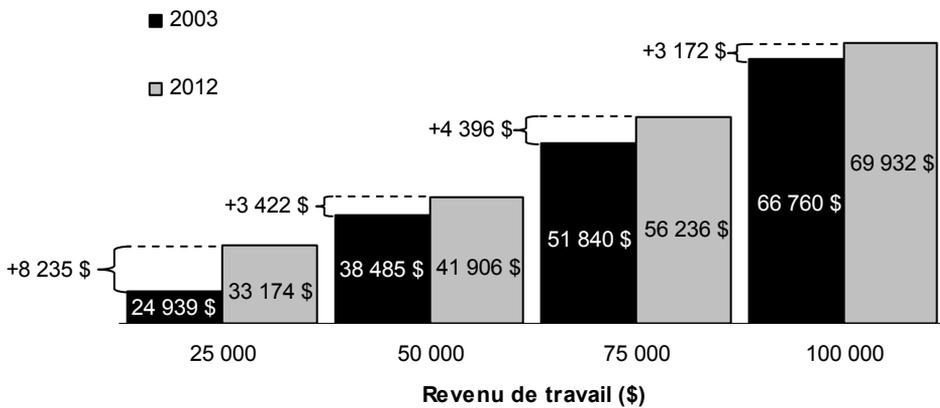


TABLEAU 4

Variation du revenu disponible incluant l'impact des mesures du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour un couple ayant un enfant⁽¹⁾ et deux revenus de travail – 2003-2012

(en dollars)

Revenu total	Revenu disponible 2003	Revenu disponible net des hausses de taxes pour 2012						Après budget	Variation 2003-2012
		Allège-ments depuis 2003 ⁽²⁾	Crédit solidarité	Crédit TVQ et RIF ⁽³⁾	Hausse de taxes ⁽⁴⁾	Contri-bution santé			
25 000	24 939	8 101	1 265	-722	-409	—	33 174	8 235 33,0 %	
30 000	27 725	8 140	1 265	-722	-439	-400	35 569	7 844 28,3 %	
50 000	38 485	4 052	296	—	-526	-400	41 906	3 422 8,9 %	
75 000	51 840	5 474	—	—	-678	-400	56 236	4 396 8,5 %	
100 000	66 760	4 385	—	—	-814	-400	69 932	3 172 4,8 %	
125 000	81 503	4 623	—	—	-952	-400	84 774	3 271 4,0 %	
150 000	95 244	6 256	—	—	-1 088	-400	100 012	4 767 5,0 %	
175 000	108 817	7 426	—	—	-1 215	-400	114 628	5 811 5,3 %	

(1) Enfant âgé de 3 ans fréquentant un centre de la petite enfance.

(2) En tenant compte de la fiscalité du Québec, avant les mesures du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, de la fiscalité fédérale, des cotisations (assurance-emploi, Régime québécois d'assurance parentale, Régime de rentes du Québec, prime du régime d'assurance médicaments du Québec) et des tarifs de garde à contribution réduite (hausse de 5 \$ à 7 \$).

(3) Crédit d'impôt remboursable pour la taxe de vente du Québec et remboursement d'impôts fonciers.

(4) Hausse de 2 % de la TVQ et de 3 ¢/litre de la taxe sur l'essence.

☐ Un couple sans enfants ayant deux revenus de travail

De 2003 à 2012, le revenu disponible d'un couple sans enfants ayant deux revenus de travail a augmenté :

- de 1 474 \$ ou de 3,9 %, si le revenu est de 50 000 \$;
- de 2 240 \$ ou de 3,3 %, si le revenu est de 100 000 \$.

GRAPHIQUE 18

Une hausse importante du revenu disponible pour un couple sans enfants

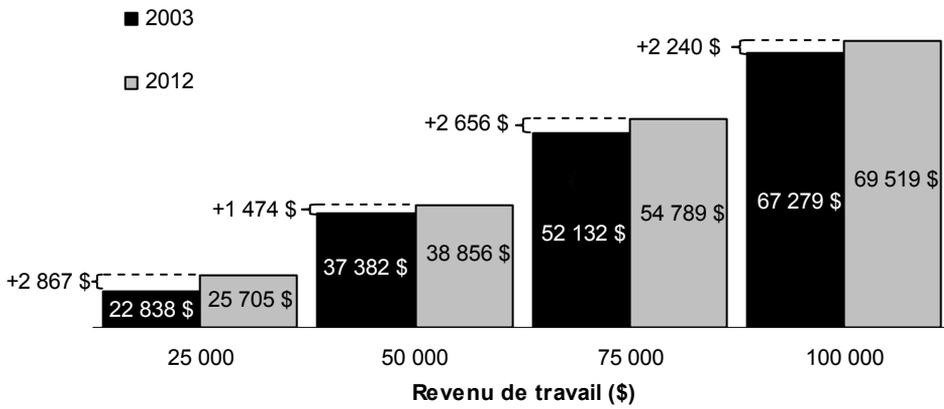


TABLEAU 5

Variation du revenu disponible incluant l'impact des mesures du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour un couple sans enfants ayant deux revenus de travail – 2003-2012
(en dollars)

Revenu total	Revenu disponible 2003	Revenu disponible net des hausses de taxes pour 2012						Après budget	Variation 2003-2012
		Allègements depuis 2003 ⁽¹⁾	Crédit solidarité	Crédit TVQ et RIF ⁽²⁾	Hausse de taxes ⁽³⁾	Contribution santé			
25 000	22 838	2 746	1 155	-722	-313	—	25 705	2 867	12,6 %
30 000	25 477	3 051	1 155	-722	-345	-400	28 215	2 738	10,7 %
50 000	37 382	2 162	186	—	-473	-400	38 856	1 474	3,9 %
75 000	52 132	3 688	—	—	-632	-400	54 789	2 656	5,1 %
100 000	67 279	3 407	—	—	-767	-400	69 519	2 240	3,3 %
125 000	82 023	3 940	—	—	-898	-400	84 665	2 642	3,2 %
150 000	95 720	5 616	—	—	-1 025	-400	99 912	4 192	4,4 %
175 000	109 292	6 814	—	—	-1 144	-400	114 563	5 271	4,8 %

(1) En tenant compte de la fiscalité du Québec, avant les mesures du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, de la fiscalité fédérale, des cotisations (assurance-emploi, Régime québécois d'assurance parentale, Régime de rentes du Québec, prime du régime d'assurance médicaments du Québec).

(2) Crédit d'impôt remboursable pour la taxe de vente du Québec et remboursement d'impôts fonciers.

(3) Hausse de 2 % de la TVQ et de 3 ¢/litre de la taxe sur l'essence.

☐ Une famille monoparentale ayant deux enfants

De 2003 à 2012, le revenu disponible d'une famille monoparentale ayant deux enfants a augmenté :

- de 5 255 \$ ou de 14,6 %, si le revenu est de 50 000 \$;
- de 6 057 \$ ou de 12,6 %, si le revenu est de 75 000 \$.

GRAPHIQUE 19

Une hausse importante du revenu disponible pour une famille monoparentale ayant deux enfants

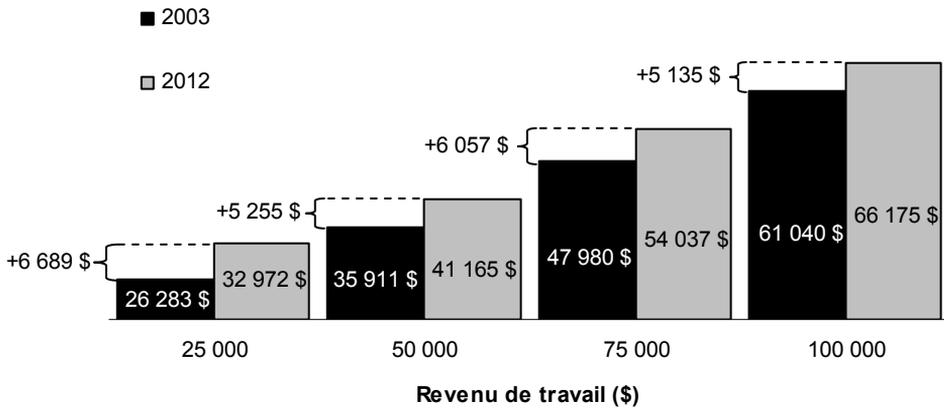


TABLEAU 6

Variation du revenu disponible incluant l'impact des mesures du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour une famille monoparentale ayant deux enfants⁽¹⁾ – 2003-2012
(en dollars)

Revenu total	Revenu disponible 2003	Revenu disponible net des hausses de taxes pour 2012						Après budget	Variation 2003-2012
		Allègements depuis 2003 ⁽²⁾	Crédit solidarité	Crédit TVQ et RIF ⁽³⁾	Hausse de taxes ⁽⁴⁾	Contribution santé			
25 000	26 283	6 606	1 128	-663	-382	—	32 972	6 689 25,5 %	
30 000	28 192	7 843	1 128	-663	-414	-200	35 886	7 694 27,3 %	
50 000	35 911	5 834	94	—	-474	-200	41 165	5 255 14,6 %	
75 000	47 980	6 851	—	—	-593	-200	54 037	6 057 12,6 %	
100 000	61 040	6 027	—	—	-692	-200	66 175	5 135 8,4 %	
125 000	74 198	5 728	—	—	-782	-200	78 944	4 746 6,4 %	
150 000	87 144	5 567	—	—	-859	-200	91 652	4 507 5,2 %	
175 000	100 091	5 567	—	—	-928	-200	104 530	4 439 4,4 %	

(1) Enfants âgés de 3 ans et 4 ans, fréquentant tous les deux un centre de la petite enfance.

(2) En tenant compte de la fiscalité du Québec, avant les mesures du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, de la fiscalité fédérale, des cotisations (assurance-emploi, Régime québécois d'assurance parentale, Régime de rentes du Québec, prime du régime d'assurance médicaments du Québec) et des tarifs de garde à contribution réduite (hausse de 5 \$ à 7 \$).

(3) Crédit d'impôt remboursable pour la taxe de vente du Québec et remboursement d'impôts fonciers.

(4) Hausse de 2 % de la TVQ et de 3 ¢/litre de la taxe sur l'essence.

☐ Une famille monoparentale ayant un enfant

De 2003 à 2012, le revenu disponible d'une famille monoparentale ayant un enfant a augmenté :

- de 3 702 \$ ou de 10,4 %, si le revenu est de 50 000 \$;
- de 4 348 \$ ou de 8,9 %, si le revenu est de 75 000 \$.

GRAPHIQUE 20

Une hausse importante du revenu disponible pour une famille monoparentale ayant un enfant

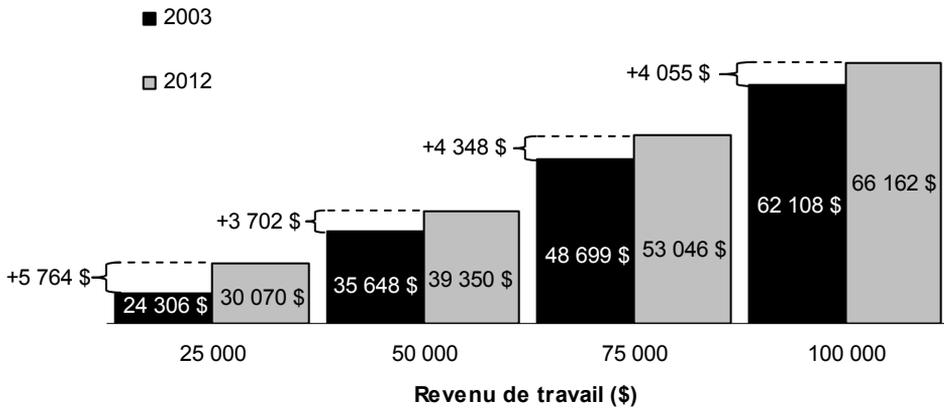


TABLEAU 7

Variation du revenu disponible incluant l'impact des mesures du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour une famille monoparentale ayant un enfant⁽¹⁾ – 2003-2012
(en dollars)

Revenu total	Revenu disponible 2003	Revenu disponible net des hausses de taxes pour 2012						Après budget	Variation 2003-2012
		Allègements depuis 2003 ⁽²⁾	Crédit solidarité	Crédit TVQ et RIF ⁽³⁾	Hausse de taxes ⁽⁴⁾	Contribution santé			
25 000	24 306	5 758	1 018	-663	-349	—	30 070	5 764 23,7 %	
30 000	26 285	6 109	1 018	-663	-376	-200	32 174	5 888 22,4 %	
50 000	35 648	4 358	—	—	-456	-200	39 350	3 702 10,4 %	
75 000	48 699	5 132	—	—	-585	-200	53 046	4 348 8,9 %	
100 000	62 108	4 946	—	—	-691	-200	66 162	4 055 6,5 %	
125 000	75 203	5 128	—	—	-784	-200	79 346	4 144 5,5 %	
150 000	88 149	5 359	—	—	-864	-200	92 444	4 295 4,9 %	
175 000	101 095	5 359	—	—	-931	-200	105 323	4 228 4,2 %	

(1) Enfant âgé de 3 ans fréquentant un centre de la petite enfance.

(2) En tenant compte de la fiscalité du Québec, avant les mesures du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, de la fiscalité fédérale, des cotisations (assurance-emploi, Régime québécois d'assurance parentale, Régime de rentes du Québec, prime du régime d'assurance médicaments du Québec) et des tarifs de garde à contribution réduite (hausse de 5 \$ à 7 \$).

(3) Crédit d'impôt remboursable pour la taxe de vente du Québec et remboursement d'impôts fonciers.

(4) Hausse de 2 % de la TVQ et de 3 ¢/litre de la taxe sur l'essence.

☐ Une personne seule

De 2003 à 2012, le revenu disponible d'une personne seule a augmenté :

- de 1 135 \$ ou de 3,4 %, si le revenu est de 50 000 \$;
- de 2 094 \$ ou de 4,4 %, si le revenu est de 75 000 \$.

GRAPHIQUE 21

Une hausse importante du revenu disponible pour une personne seule

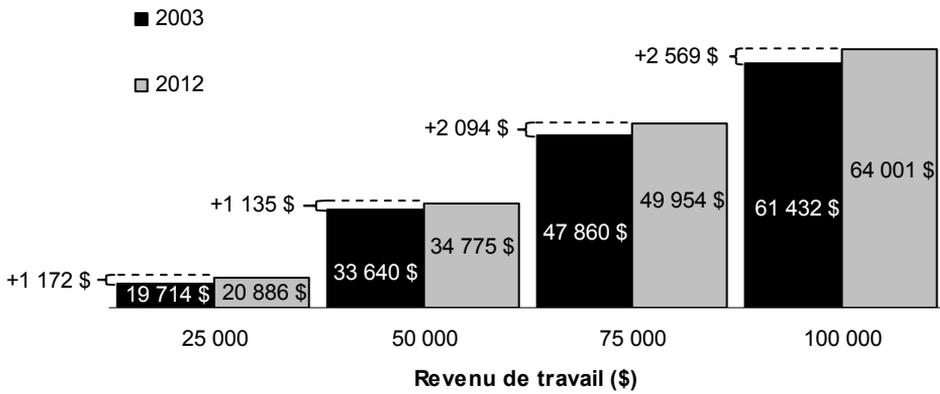


TABLEAU 8

Variation du revenu disponible incluant l'impact des mesures du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour une personne seule – 2003-2012
(en dollars)

Revenu total	Revenu disponible 2003	Revenu disponible net des hausses de taxes pour 2012							Après budget	Variation 2003-2012
		Allège-ments depuis 2003 ⁽¹⁾	Crédit solidarité	Crédit TVQ et RIF ⁽²⁾	Hausse de taxes ⁽³⁾	Contri-bution santé				
25 000	19 714	1 313	908	-628	-221	-200	20 886	1 172	5,9 %	
30 000	22 473	1 819	908	-628	-257	-200	24 115	1 642	7,3 %	
50 000	33 640	1 704	—	—	-368	-200	34 775	1 135	3,4 %	
75 000	47 860	2 808	—	—	-514	-200	49 954	2 094	4,4 %	
100 000	61 432	3 407	—	—	-638	-200	64 001	2 569	4,2 %	
125 000	74 495	3 917	—	—	-749	-200	77 463	2 967	4,0 %	
150 000	87 441	4 102	—	—	-852	-200	90 492	3 050	3,5 %	
175 000	100 388	4 102	—	—	-949	-200	103 341	2 953	2,9 %	

(1) En tenant compte de la fiscalité du Québec, avant les mesures du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, de la fiscalité fédérale, des cotisations (assurance-emploi, Régime québécois d'assurance parentale, Régime de rentes du Québec, prime du régime d'assurance médicaments du Québec).

(2) Crédit d'impôt remboursable pour la taxe de vente du Québec et remboursement d'impôts fonciers.

(3) Hausse de 2 % de la TVQ et de 3 ¢/litre de la taxe sur l'essence.

Le Québec est plus que jamais le « paradis des familles » en Amérique du Nord : une aide de 10,7 milliards de dollars en 2011

Lorsqu'on fait le bilan des décisions prises en matière d'impôt, de taxes et de tarification, on constate que les Québécois ont plus d'argent dans leurs poches maintenant qu'en 2003.

À la lecture de ce bilan, on remarque que les familles sont particulièrement gagnantes. Cela n'est pas étonnant : le Québec est plus que jamais le « paradis des familles ».

Le total de l'aide financière accordée aux familles : 10,7 milliards de dollars en 2011

- 7 milliards de dollars du gouvernement du Québec et 3,7 milliards de dollars du gouvernement fédéral.
- L'évolution de l'aide financière accordée par le gouvernement du Québec : +71 % entre 2003 et 2011, passant de 4,1 milliards de dollars à 7 milliards de dollars.

Rappel des différentes mesures de soutien aux familles

- Le soutien financier aux parents
 - Le Soutien aux enfants : 2 050 millions de dollars
 - La prime au travail⁽¹⁾ : 221 millions de dollars
 - Les autres mesures québécoises : 314 millions de dollars
 - Les mesures du gouvernement fédéral : 3 038 millions de dollars
- La garde des enfants
 - Les services de garde à contribution réduite : 2 163 millions de dollars
 - Le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde : 344 millions de dollars
 - Les autres mesures québécoises d'aide à la garde : 602 millions de dollars
 - L'aide fédérale à la garde d'enfants : 661 millions de dollars
- Le congé parental (la conciliation travail-famille)
 - Le Régime québécois d'assurance parentale : 1 295 millions de dollars

¹ Portion de prime au travail attribuable aux familles uniquement.

2.3 Conclusion

Une autre façon d'évaluer l'évolution du revenu des Québécois consiste à mesurer l'impact concret, à l'échelle d'un ménage, des décisions prises en matière d'impôt, de taxes et de tarification.

- Au total, une fois dressé le bilan des mesures prises depuis 2003, on constate que les ménages québécois se retrouvent avec plus d'argent dans leurs poches en 2012 qu'il y a neuf ans.
- Cela s'explique par l'impact des décisions majeures du gouvernement du Québec, telles la baisse générale des impôts de 950 millions de dollars, la bonification du soutien aux familles, l'instauration de la déduction pour les travailleurs et de la prime au travail, ainsi que la mise en place du crédit d'impôt pour la solidarité.

